

Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation.
Maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif.**

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : primaire, fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du au 30/10/2015

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 30/10/2015
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Disponibilité par défaut d'emploi.
Réaffectation. Maîtres et professeurs de religion

Destinataires de la circulaire

- Aux chefs des établissements d'enseignement primaire, fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour information

- Aux Inspecteurs des cours de religion
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre /
Administration : Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles
Monsieur Jacques LEFEBVRE
Directeur général

Personnes de contact

Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|--------------------|--------------|--|
| Vanessa Venturelli | 02/413.21.72 | vanessa.venturelli@cfwb.be |
| Roland Coghetto | 02/413.30.58 | roland.coghetto@cfwb.be |
| | | recrutement.enseignement@cfwb.be |

Objet : Disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation. Maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver, en annexe, le formulaire de demande de réaffectation définitive que les **maîtres et professeurs de religion NOMMES A TITRE DEFINITIF** dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles qui sont en disponibilité par défaut d'emploi doivent introduire par recommandé, pour le 30 octobre 2015, à l'adresse suivante :

**Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé
par la Fédération Wallonie Bruxelles
Direction de la Carrière
Boulevard Léopold II, 44
Bureau 3 E 317
1080 BRUXELLES**

Je vous signale que le formulaire ci-annexé est téléchargeable sur les sites suivants :

Site des circulaires : www.adm.cfwb.be

Je vous remercie de votre collaboration.

**Jacques LEFEBVRE
Directeur général**

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

DEMANDE DE REAFFECTATION RELIGION (DEFINITIFS)

1. NOM, Prénom :

2. Matricule n° :

3. Adresse : Rue n°

Code postal : Localité :

4. Numéro de téléphone :

Adresse mail :

5. Fonction concernée dans laquelle vous êtes nommé(e) :

.....

Dans cette fonction, veuillez préciser :

La religion : Le degré : Le niveau :

6. Date de nomination :

7. Diplôme :

.....

Options :

8. Etablissement où vous avez été mis(e) en disponibilité par défaut d'emploi et nombre de périodes pour lesquelles le traitement est garanti :

.....

9. Date de mise en disponibilité par défaut d'emploi :

10. Etes-vous dans une position administrative autre que celle de disponibilité par défaut d'emploi (ex. : interruption de carrière, disponibilité pour maladie, disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour mission spéciale) ?

Si oui, laquelle ?

11. Autres nominations éventuelles, y compris dans d'autres réseaux que celui organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles :

.....

.....

12. Ancienneté de service présumée dans l'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles uniquement :

.....

.....

13. Dans le(s) établissement(s) où vous êtes désigné(e) à titre temporaire, veuillez préciser la fonction, le degré et le nombre de périodes que vous y occupez :

.....

.....

14. Avez-vous une préférence pour certains établissements de la zone à laquelle appartient l'établissement où vous avez été mis(e) en disponibilité par défaut d'emploi? Oui - Non

.....

.....

Acceptez-vous l'enseignement spécialisé ?

15. Autres considérations susceptibles d'éclairer la Commission d'affectation :

.....

.....

Le (date)

Signature

Ce document dûment complété est à envoyer, pour le 30 octobre 2015, par recommandé, à l'adresse suivante : Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles, Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles, Direction de la Carrière Boulevard, Léopold II, 44 (Bureau 3E317) à 1080 BRUXELLES